

Louvain-la-Neuve, le 27 avril 2021

Appel d'offre Bourses doctorales de la Fondation *Sedes Sapientiae*

Chaque année, la Fondation *Sedes Sapientiae* met au concours des bourses de doctorat pour de jeunes chercheurs/chercheuses originaires aussi bien de la Communauté européenne que d'autres pays hors Union européenne.

La Fondation *Sedes Sapientiae* offre la possibilité à de jeunes chercheurs/chercheuses de poursuivre une recherche au sein de la [Faculté de théologie](#) et de [l'Institut de recherche Religions, Spiritualités, Cultures, Sociétés \(RSCS\)](#).

Durée des bourses, avantages et devoirs

Les bourses sont exonérées d'impôts, mais sont assujetties à la sécurité sociale des travailleurs salariés.

Le jeune chercheur ou la jeune chercheuse bénéficie d'une offre étendue de séminaires, colloques et activités scientifiques ainsi que d'un accès aux ressources des bibliothèques de l'UCLouvain et de la KU Leuven.

Les bourses sont accordées pour une durée de deux ans, mais une évaluation est prévue au terme de la première année. Au terme de la deuxième année, les boursier·ière·s peuvent introduire une demande de prolongation pour deux ans.

Les bourses de la Fondation sont accordées pour permettre à leurs bénéficiaires de se consacrer pleinement à leur projet de recherche. Les boursier·ière·s s'engagent à ne pas percevoir d'autres revenus, ni exercer une activité qui les empêcherait de mener leur recherche à bonne fin dans les délais impartis. Ils·Elles sont redevables de services envers la Faculté de théologie, à la hauteur maximale de 20% de leur emploi du temps.

Offres pour les années 2021-2023

Deux bourses de doctorat sont à pourvoir en 2021.

La Fondation *Sedes Sapientiae* offre la possibilité de poursuivre une recherche doctorale en théologie chrétienne : théologie fondamentale et dogmatique, études bibliques et historiques, théologie pratique ou éthique théologique.

Les dossiers des candidat·e·s doivent être introduits **avant le 24 juin 2021**.

Comment postuler ?

1) Les candidat·e·s doivent introduire pour le 7 juin au plus tard une demande d'admission à l'[École doctorale en théologie et en études bibliques](#), en suivant la procédure d'admission en ligne indiquée à cette adresse :

<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/doctorat.html>

2) **Si cette demande a été jugée recevable** par la Commission Doctorale, ils-elles pourront **ensuite** introduire une demande de bourse auprès du vice-doyen de la Faculté de théologie, en envoyant leur dossier reprenant le formulaire annexe complété (**voir ci-dessous et pages suivantes**) et l'accord de la Commission Doctorale à l'adresse : vicedoyen-teco@uclouvain.be

3) **En 2021, la date ultime pour l'introduction des dossiers de demande de bourse est le 24 juin 2021.**

4) Les candidat·e·s seront averti·e·s par courrier de la décision concernant leur demande pour le 15 juillet 2021 au plus tard.

Annexe : Formulaire de demande de bourse Fondation *Sedes Sapientiae*

à renvoyer au vice-doyen de la Faculté de théologie : vicedoyen-teco@uclouvain.be

Partie 1 - Renseignements personnels

Nom :	
Prénom :	
Adresse :	
Téléphone :	
Adresse mail :	
Date et lieu de naissance :	
Etat civil :	
N° compte bancaire :	

Partie 2 - Curriculum vitae

2.1 Études supérieures

Diplôme/année d'études	Institution	Résultats obtenus (par année d'étude)	Année

2.2 Activité professionnelle

Employeur	Fonction occupée	Année

2.3 Publications

2.4 Séjours d'études à l'étranger

Année d'études	Institution	Année

2.4 Séjours de recherches à l'étranger

--

Partie 3 - Renseignements financiers

3.1 Autres bourses postulées

Organismes	Nom de la bourse	Montant	Année

3.2 Autres sources de revenu (prêts-bourses, contrats, salaire, charges de cours, assistantat, etc.)

Sources	Montant	Période

▪ **Partie 4 - Projet de recherche**

4.1 Description brève (50 mots maximum)

4.2 Description détaillée en 1 ou 2 pages à annexer

4.3 Calendrier prévu

Date et signature du/de la candidat·e